

# Décret VPH - Décembre 2025

# ⓘ Décret du 1er décembre 2025 - Véhicules pour Personnes en situation de Handicap (VPH)

ⓘ Date : 1er décembre 2025

ⓘ Source : Légifrance

ⓘ Thématique : Mobilité / Accessibilité / Handicap moteur

---

## ⓘ Résumé simplifié

Ce décret encadre et renforce les règles liées aux **\*\*véhicules utilisés par les personnes en situation de handicap\*\***, notamment les véhicules adaptés ou les dispositifs de mobilité (fauteuils roulants, véhicules aménagés, etc.).

ⓘ L'objectif principal est de **\*\*faciliter les déplacements\*\***, sécuriser les usages et améliorer l'accessibilité dans l'espace public.

---

## 🔄 Ce que ça change concrètement

### ⓘ Pour les personnes concernées

- Meilleure reconnaissance des besoins liés à la mobilité
- Amélioration des conditions d'accès aux véhicules adaptés
- Simplification de certaines démarches administratives

### ⓘ Pour les collectivités

- Obligation d'adapter certains équipements publics
- Meilleure prise en compte des mobilités spécifiques dans les aménagements urbains

### ⓘ Pour les établissements (ERP)

- Renforcement des obligations d'accessibilité
- Adaptation des parkings et zones de circulation

---

## ⓘ Public concerné

- & Personnes en situation de handicap moteur
- ☐ ☐ ☐ ☐ Aidant-es
- ☐ Collectivités territoriales
- ☐ Établissements recevant du public (ERP)
- ☐ Professionnels du transport adapté

---

## ☐ Pourquoi ce décret est important

☐ Il s'inscrit dans une logique globale :

- d'\*\*\*inclusion\*\*
- d'\*\*\*égalité des droits\*\*
- de \*\*\*liberté de déplacement\*\*

☐ Se déplacer librement est une condition essentielle pour :

- travailler
- accéder aux soins
- participer à la vie sociale

---

## ☐ Points de vigilance

- Les applications concrètes peuvent varier selon les territoires
- Certaines mesures nécessitent des délais de mise en conformité
- Les démarches administratives peuvent rester complexes

☐ Il est conseillé de se rapprocher :

- de la \*\*\*MDPH\*\*
- des \*\*\*collectivités locales\*\*
- des associations spécialisées

---

## ☐ Texte officiel

☐ Lien Légifrance :

[Arrêté du 10 octobre 2025 portant modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux et prestations associées pour la prise en charge des véhicules pour personnes en situation de handicap \(VPH\) aux titres I et IV de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 \(LPP\) du code de la sécurité sociale - Légifrance](#)

---

## ## ☐ À retenir (version courte)

- ✓ Ce décret améliore la mobilité des personnes en situation de handicap
- ✓ Il renforce les obligations d'accessibilité
- ✓ Il concerne à la fois les usagers, les collectivités et les établissements

---

## ## ☐ L'engagement des Étincelles 72

Au sein de l'association **\*\*Les Étincelles 72\*\***, nous nous mobilisons pour :

- rendre ces informations **\*\*accessibles à toutes et tous\*\***
- accompagner les personnes dans la compréhension de leurs droits
- sensibiliser aux enjeux de mobilité inclusive

☐ Parce que l'inclusion commence par l'accès à l'information.

---

## ## ☐ Besoin d'aide ?

☐ [contact@lesetincelles72.fr](mailto:contact@lesetincelles72.fr)

☐ 06 32 53 29 10

☐ Nous pouvons vous orienter vers les bons dispositifs et partenaires.

---

Revision #2

Created 2026-04-22 23:03:13 UTC by admin-etincelles72

Updated 2026-04-22 23:20:32 UTC by admin-etincelles72